



Demande du forfait accouchement

Toutes nos félicitations pour la naissance de votre enfant

Chère cliente,

Vous avez pris la décision de mettre au monde votre enfant à la maison ou en ambulatoire dans une maison de naissance ou dans un hôpital. Les mamans qui prennent cette décision reçoivent un forfait accouchement de la part de Visana.

Le montant du forfait dépend de l'assurance complémentaire conclue:

Hôpital Flex	CHF 500.–
Hôpital Flex Plus	CHF 1500.– (pas de forfait accouchement si ce dernier a lieu à l'hôpital)
Hôpital division mi-privée	CHF 1000.–
Hôpital division privée	CHF 1500.–

Vous trouverez ci-joint le formulaire de demande permettant de bénéficier du forfait accouchement. Veuillez remplir le formulaire et le faire attester par l'hôpital, la maison de naissance, le/la médecin ou la sage-femme. Veuillez ensuite envoyer la demande dûment complétée au centre de prestations compétent. Vous pouvez aussi photographier simplement la demande avec votre app Visana et nous la transmettre directement.

Le forfait accouchement est versé en plus des prestations de l'assurance obligatoire des soins selon la LAMal. Votre droit au forfait s'éteint après deux ans au plus tard. En cas d'éventuelles questions, votre agence se tient à votre disposition.

Visana vous souhaite, à votre enfant ainsi qu'à vous-même, beaucoup de bonheur et, bien sûr, une bonne santé.

Demande du forfait accouchement

Personne assurée (mère)

Nom	Prénom
Rue / n°	NPA / lieu
N° de tél.	E-mail
N° d'assuré Visana	

Naissance en ambulatoire / naissance à domicile de

Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant
Date de naissance	<input type="radio"/> Fille <input type="radio"/> Garçon

Où s'est déroulé l'accouchement? À domicile Dans une maison de naissance À l'hôpital

Attestation par: Hôpital Maison de naissance Médecin Sage-femme

Lieu / date, signature et timbre

Signature de la personne déposant la demande

Lieu / date	Veuillez coller l'étiquette de l'assurance de la mère ici
Signature	